Attentats du 13 Novembre : le sulfureux patron du restaurant la Casa Nostra veut se constituer partie civile

07/09/2021 à 16h25



Condamné pour tentative d'escroquerie au préjudice du fonds d'indemnisation des victimes et pour la vente de la vidéo de l'attaque à un tabloïd anglais, Yann Abdelhamid Mohamadi vit aujourd'hui chez ses parents en Algérie. Il vient de demander à son avocat de le représenter à l'audience qui s'ouvre ce mercredi

à Paris.

www.leparisien.fr